

Le PRÉSIDENT: Il est proposé par M. Wood, appuyé par M. Welbourn que le bill modifié soit réimprimé.

Adopté.

Dois-je faire rapport du bill à la Chambre?

M. FULTON: Monsieur le président, il faudrait incorporer dans le rapport à la Chambre une ou deux recommandations que quelques-uns des membres du Comité seraient heureux de proposer. Je demande donc que nous tenions une autre séance pour étudier et adopter le rapport.

L'hon. M. HARRIS: Il se peut que je me trompe, mais n'est-il pas vrai que la seule fonction du Comité est de faire rapport du bill avec ou sans amendements et qu'il ne vous appartient pas de rien ajouter d'autre. Je puis faire erreur.

Le PRÉSIDENT: C'est le procédé ordinaire.

M. FULTON: Vous voulez dire que le Comité ne peut pas faire des recommandations à la Chambre?

L'hon. M. HARRIS: Les recommandations devraient être formulées sous forme d'amendements au bill. Le Comité n'est pas institué pour enquêter sur les affaires indiennes, mais pour étudier le bill.

M. NOSEWORTHY: Voulez-vous lire la lettre que je vous ai remise? Je veux qu'elle soit versée au compte rendu, et vous ne vous en êtes pas encore occupé.

Le PRÉSIDENT: C'est une lettre en date du 9 avril 1951 adressée à M. J. W. Noseworthy, député, Chambre des communes, Ottawa, Ontario:

Cher monsieur Noseworthy,

Nous soussignés les chefs à vie des Mohawk de la Confédération des Six-Nations du lac des Deux-Montagnes, Kanasatake, demandons le privilège de paraître devant le comité parlementaire institué pour étudier le bill n° 79.

Vu que vous êtes membre de ce comité, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir demander au comité de nous accorder le droit de comparaître devant lui.

Votre très dévoué,

(Signé) James Montour,
Oka (Québec).

Simon K. Simon,
Lac des Deux-Montagnes.

La motion a disposé de la question.

Dois-je donc faire rapport du bill à la Chambre?

Adopté.

M. FULTON: Avez-vous consigné au compte rendu que le bill était adopté sur division?

Le PRÉSIDENT: Je ne crois pas que vous l'ayez demandé.

M. FULTON: Je l'ai demandé.

Le PRÉSIDENT: Avant d'ajourner, je crois qu'il serait équitable de faire suite à la proposition de M. Simmons, que je regrette d'avoir laissé passer, et d'exprimer notre reconnaissance au ministre d'avoir bien voulu nous prêter son concours et nous présenter ses opinions d'une façon si efficace. Je remercie le ministre très sincèrement du zèle dont il a fait preuve ici au Comité et pour le bien-être des Indiens au cours des quelques derniers mois.

M. BLACKMORE: Vos sentiments sont partagés, je crois, par tous les membres du Comité.

Le Comité s'ajourne.